

**Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire  
Implantée sur le secteur III de Marne la Vallée**

Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire, 2<sup>ème</sup> agglomération de Seine et marne - www.marneetgondaire.fr 102 090 habitants. Située à 25 kilomètres à l'est de Paris, au cœur de la ville nouvelle de Marne la Vallée pour les deux tiers de son territoire et sur la rive droite (nord) de la Marne pour un tiers. Espace périurbain, l'Agglomération s'insère dans un bassin de vie de plus 280.000 habitants.

Dans le cadre du renforcement de sa police intercommunale, la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire en Seine et Marne

**RECRUTE**

**DEUX GARDIENS-BRIGADIERS DE POLICE MUNICIPALE (h/f)**  
Cadre d'emploi des agents de police municipale (catégorie C)

Placé(s) sous l'autorité du directeur général adjoint, au sein d'une équipe prévue de 4 agents pour 2019, dont deux ASVP, vous exercez les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Vous assurez également une relation de proximité avec la population.

**MISSIONS PRINCIPALES**

**Vous effectuez l'ensemble des missions de police administrative et police judiciaire dévolues aux agents de police municipale, et plus particulièrement :**

Effectuer des patrouilles et de l'ilotage sur l'ensemble du patrimoine intercommunal et du territoire des communes ayant signé une convention avec l'EPCI

Veiller au respect des règles de circulation et de stationnement, notamment contrôle de vitesse et autres infractions au code de la route

Constater par procès-verbaux des contraventions pour lesquelles le policier municipal est compétent, en matière de polices administratives spéciales (urbanisme, débits de boissons, chiens dangereux, marché forain, ...)

Surveiller les habitations des administrés absents à leur demande (Opération Tranquillité Vacances) en lien avec les Polices nationales ou gendarmeries nationales et polices municipales;

Sécuriser des espaces communs des immeubles collectifs d'habitation, en partenariat avec les bailleurs sociaux et syndicats de copropriétés

Participer selon un planning à des événements exceptionnels (événements, cérémonies, ...)

Travailler en coopération avec les Polices Nationales ou la Gendarmerie Nationale, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du CISP et des différentes instances propres aux communes

**Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire**

Domaine de Rentilly • 1, rue de l'étang • CS 20069 Bussy-Saint-Martin • 77603 Marne-la-Vallée cedex 3  
Tél. : 01 60 35 43 50 • Fax : 01 60 35 43 63 • courriel : accueil@marneetgondaire.fr

Prendre contact avec l'ensemble des acteurs locaux (bailleurs, établissements scolaires, associations, ...)

Rédiger des écrits administratifs en lien avec les missions.

### **PROFIL RECHERCHE**

Vous êtes titulaire du grade de gardien-brigadier de police municipale et bénéficiez d'une expérience significative sur un poste similaire. Vous êtes également titulaire du permis B, vous possédez des connaissances concernant les pouvoirs de police du Maire. Vous avez le sens du travail en équipe (binôme ou trinôme d'agents de police municipale), du service public et des relations humaines et vous savez faire preuve de discernement dans l'exercice de vos fonctions.

Vous pourrez être soumis à des entraînements GTPI mensuel.

### **CONDITIONS DE TRAVAIL**

Amplitude horaire actuelle :

La semaine de 09h00 à 18h00.

Travail de soirée et week-end sur programmation en interne en fonction des besoins ou organisations festives ou culturelles.

### **EQUIPEMENTS**

La collectivité met actuellement à votre disposition les équipements suivants : 2 véhicules sérigraphiés, gilets pare-balles individuels, menottes administratives.

Mise en place des PV en cours, convention de coordination à l'étude.

Radar, éthylotest en cours d'acquisition.

**Rémunération statutaire, régime indemnitaire** : indemnité spéciale de fonctions (20 %) + indemnité d'administration et de technicité (taux 8 à l'année) + indemnité horaires pour travaux supplémentaires

Tickets restaurant, CNAS et participation employeur aux mutuelles labellisées

**Poste à pouvoir le plus rapidement possible**

#### **Envoyer lettre de motivation et CV avant le 24 Mai 2019**

Service Des Ressources Humaines  
Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire  
Domaine de Rentilly – 1 Rue de l'Étang  
CS20069 – Bussy Saint Martin  
77603 MARNE LA VALLEE CEDEX 3  
Courriel: [rh@marneetgondaire.fr](mailto:rh@marneetgondaire.fr)

#### **Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire**

Domaine de Rentilly • 1, rue de l'étang • CS 20069 Bussy-Saint-Martin • 77603 Marne-la-Vallée cedex 3  
Tél. : 01 60 35 43 50 • Fax : 01 60 35 43 63 • courriel : [accueil@marneetgondaire.fr](mailto:accueil@marneetgondaire.fr)